

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec  
II – Les relations extérieures du Québec

Louise Louthood

Volume 12, Number 1, 1981

Production et politiques agricoles dans les pays industriels : du dedans au dehors

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701166ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701166ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Louthood, L. (1981). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 12(1), 190–199. <https://doi.org/10.7202/701166ar>

5 décembre :

- M. Mark MacGuigan annonce que l'organisme Entraide universitaire mondiale du Canada administrera désormais le programme de bourses offertes par le ministère des Affaires extérieures à des ressortissants de 18 pays.

10 décembre :

- Les premières élections, après la chute du Général Idi Amin, se tiennent en Ouganda. L'ex-ministre canadien de la Défense, M. Barnett Danson, est membre du groupe d'observateurs délégués par le Secrétariat du Commonwealth.
- Le prix littéraire France-Canada 1980 est attribué à l'écrivain canadien Claude Jasmin.

18 décembre :

- M. Mark MacGuigan rend publics les résultats d'un sondage mené pour le compte de l'ACDI et destiné à mettre en lumière les attitudes de la population canadienne face aux politiques d'aide au développement. La principale constatation de l'enquête est que le public canadien est peu informé sur tout ce qui touche les questions de développement.

18-19 décembre :

- M. Francis Pym, secrétaire d'État britannique à la Défense, est de passage au Canada où il doit rencontrer son homologue, M. Gilles Lamontagne, ainsi que MM. Pierre Trudeau et Mark MacGuigan.

19 décembre :

- Le ministre guyanais au Développement économique, M. Desmond Houte, et le Haut-Commissaire du Canada en Guyane, M. John W. Graham, signent un accord assurance-investissement afin de favoriser les échanges économiques entre les deux pays.
- Le rapport Breau, sur le Canada et les questions de développement, est présenté à la Chambre des Communes.

24 décembre :

- M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, annonce qu'il effectuera une visite officielle aux Caraïbes du 11 au 16 janvier 1981.

29 décembre :

- Le ministère des Affaires extérieures annonce que le prix littéraire Belgique-Canada, pour 1980, est décerné à l'écrivain canadien Victor-Lévy Beaulieu.

## **II — Relations extérieures du Québec**

(octobre à décembre 1980)

### **A — Aperçu général**

Dans un article rédigé au début du mois d'octobre, Mme Louise Beaudoin, chef de cabinet du ministre aux Affaires intergouvernementales, s'attaquait à la critique selon laquelle les activités internationales du Québec se caractériseraient avant tout par « de stériles querelles protocolaires ». Selon Mme Beaudoin, la personnalité internationale du Québec est d'ores et déjà bien affirmée et ses relations extérieures comportent

quelques grandes lignes, quelques secteurs bien structurés, une réflexion bien amorcée en fonction de la situation de nos budgets et de nos intérêts dans plusieurs parties du monde<sup>1</sup>.

Au cours de l'automne, les relations extérieures du Québec allaient continuer d'être marquées par ce double aspect. Ainsi, tandis que survenait une nouvelle querelle protocolaire sur la question de la représentation officielle du Québec à la Conférence de Dakar, les échanges d'ordre culturel et économique se poursuivaient sans susciter de critique de la part du gouvernement central.

## B — La Francophonie

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, séjournait à Paris à la fin du mois d'octobre. Il participait alors à la réunion du Bureau de la Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique. La principale question qui fut discutée a porté sur la contribution éventuelle du secrétariat de l'Agence aux travaux préliminaires à la formation d'un Commonwealth francophone<sup>2</sup>.

Durant ce séjour, M. Morin rencontrait le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet. Entre autres problèmes, les deux représentants gouvernementaux ont abordé la question de la représentation du Québec à la rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays d'expression française, prévue pour les 8 et 9 décembre<sup>3</sup>. Quelques semaines plus tard, on apprenait le refus du gouvernement fédéral d'accorder au Québec le droit d'une représentation distincte lors de la rencontre ministérielle qui devait se tenir à Dakar. M. Claude Morin estimait alors que le fédéral tentait de réduire la présence internationale du Québec<sup>4</sup>.

À la fin de novembre, l'ambassade de France à Ottawa annonçait que le gouvernement français ne participerait pas au sommet de Dakar si le Québec ne recevait pas satisfaction quant à sa représentation. Le gouvernement québécois s'est réjoui de cet appui qu'Ottawa a plutôt interprété comme une ingérence dans les affaires intérieures du Canada<sup>5</sup>.

Le 2 décembre, le gouvernement du Sénégal annonçait l'annulation du sommet de Dakar, en invoquant les difficultés survenues entre les parties concernées quant à la représentation du Québec. M. Claude Morin faisait alors la déclaration suivante :

Je trouve regrettable que l'intransigeance du gouvernement fédéral empêche la tenue d'une réunion des États ou gouvernements francophones à laquelle le Québec était vivement intéressé<sup>6</sup>.

La réunion de Dakar a été remise à plus tard, sans toutefois que l'on se hasarde à fixer une date précise.

## C — Le Québec et les États-Unis

Au cours de l'automne, les relations du Québec avec les États-Unis ont été marquées par une seule visite officielle. C'est celle qu'effectuait, au début du mois d'octobre, le gouverneur de l'État du New Jersey, M. Brendon T. Byrne. M. Yves Duhaime, ministre de

1. Louise BEAUDOIN, *Le Devoir*, 15 octobre 1980, p. 11.
2. Ministère des Affaires intergouvernementales, *Québec Inter*, vol. 1, no 7 (octobre/novembre 1980), p. 2.
3. *La Presse*, 29 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 30 octobre 1980, p. 10.
4. C.V. MARSOLAIS, *La Presse*, 21 novembre 1980, cité par *L'Argus*, 21 novembre 1980, p. 11s.
5. Louis FALARDEAU, *La Presse*, 26 novembre 1980; André PREFONTAINE, *Le Soleil*, 26 novembre 1980, cités par *L'Argus*, 26 novembre 1980, p. 4s.
6. J.-Jacques SAMSON, *Le Soleil*, 3 décembre 1980, cité par *L'Argus*, 3 décembre 1980, p. 6 s.

l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, recevait l'homme politique américain. Leurs entretiens auraient porté sur les moyens d'intensifier les échanges entre le Québec et le New Jersey<sup>7</sup>.

À la fin de septembre, l'Hydro-Québec soumettait un prospectus à la Commission des valeurs mobilières américaines en vue d'emprunter \$ 750 millions lorsque le marché serait favorable<sup>8</sup>. La société Hydro-Québec, quelques jours plus tard, lançait une première émission de \$ 300 millions (dollars américains). L'émission se divise en deux tranches égales : la première vient à échéance en 1987, la seconde en 2010<sup>9</sup>.

Le 27 octobre, le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Bérubé, annonçait que le gouvernement venait de proposer aux États de la Nouvelle-Angleterre « de s'associer à l'aménagement de deux cours d'eau de la baie d'Ungava, les rivières Cantapiscau et George ». Pour une période de quinze ans, les États américains bénéficieraient en exclusivité de l'électricité produite. À la fin de l'année, aucune décision n'avait été prise : les discussions se poursuivaient entre l'Hydro-Québec et ses interlocuteurs américains. Selon la version officielle, le grand mérite de ce projet serait

qu'au moment où le Québec reprendrait possession de la production d'électricité des installations construites, celles-ci seraient en partie déjà payées<sup>10</sup>.

Une autre façon d'accroître les exportations d'énergie vers les États-Unis consiste à augmenter les moyens de transmission. Le projet d'investissement pour l'installation, dans la région de Beauharnois, d'un système « d'interconnexion » poursuit cet objectif. Au cours de l'automne, la société Hydro-Québec en était à l'étape des appels d'offres<sup>11</sup>.

Si peu d'hommes politiques traversaient la frontière entre le Québec et les États-Unis, au cours de l'automne, nous devons toutefois noter que l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Kenneth Curtis, séjournait à Québec les 10 et 11 décembre. Désireux de s'informer de la situation politique québécoise, l'ambassadeur rencontrait le Premier ministre, M. René Lévesque, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, et le chef de l'opposition, M. Claude Ryan<sup>12</sup>.

Toujours au chapitre des relations entre le Québec et les États-Unis, signalons que le ministre québécois de l'Environnement, M. Marcel Léger, dénonçait à la fin du mois de décembre la loi fédérale sur la pollution atmosphérique. Celle-ci, adoptée quelques jours plus tôt dans le but d'accélérer les négociations canado-américaines sur les problèmes de pollution transfrontière, constituerait une intrusion fédérale dans un champ de compétences provinciales<sup>13</sup>.

## D — Le Québec et l'Europe occidentale

### 1 — LA BELGIQUE

À la fin du mois d'octobre, le sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, M. Robert Normand, dirigeait la délégation québécoise à une réunion de la Commission de coopération belgo-québécoise qui se tenait à Bruxelles<sup>14</sup>.

7. Normand GIRARD, *Journal de Québec*, 8 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 8 octobre 1980, p. 24.

8. Frédéric WAGNIÈRE, *La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1980, cité par *L'Argus*, 2 octobre 1980, p. 7.

9. Alain DUBUC, *La Presse*, 8 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 8 octobre 1980, p. 8 s.

10. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 29 octobre 1980, p. 14.

11. Alain DUBUC, *op. cit.*, 15 novembre 1980, cité par *L'Argus*, 20 novembre 1980, p. 20.

12. Pierre O'NEILL, *Le Devoir*, 9 décembre 1980, p. 2.

13. Raymond GAGNÉ, *Le Soleil*, 18 décembre 1980, cité par *L'Argus*, 19 décembre 1980, p. 10.

14. Normand GIRARD, *op. cit.*, 21 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 21 octobre 1980, p. 29 s.

À la fin du mois de novembre, le programme de la visite en Europe que devait faire, en décembre, le Premier ministre Lévesque se précisait. Ainsi, on annonçait qu'il serait en Belgique du 11 au 13 décembre<sup>15</sup>.

Un peu avant l'arrivée de M. René Lévesque, le Premier ministre belge, M. Wilfried Martens, déclarait que le Premier ministre québécois rencontrerait principalement des représentants des autorités régionales et communautaires, bien qu'une rencontre avec le roi Beaudoin ait été également prévue<sup>16</sup>.

À son arrivée en territoire belge, M. René Lévesque rencontrait M. Michel Hansenne, ministre de la Communauté française. Celui-ci avait rencontré plusieurs ministres québécois lors d'une visite officielle au Canada, dans les premiers jours du mois d'octobre. MM. Lévesque et Hansenne discutèrent du nouveau contexte politique de la Belgique qui, récemment, entreprenait une réforme de ses institutions dans un sens fédéraliste. De plus, la rencontre était l'occasion de discussions sur les moyens à prendre pour intensifier la coopération belgo-québécoise.

Outre M. Hansenne, le Premier ministre québécois rencontrait plusieurs personnalités de la communauté wallonne, ainsi que le ministre belge des Affaires étrangères, M. Charles-S. Nothomb, le roi Beaudoin et le président de la Commission des communautés européennes, M. Roy Jenkins<sup>17</sup>.

## 2 — LA FRANCE

Du 3 au 5 novembre dernier, la Commission permanente de coopération franco-québécoise tenait à Paris sa 30<sup>e</sup> session. M. Yves Jacques, ministre plénipotentiaire attaché au ministère français des Affaires étrangères, et M. Jean Chapdelaine, sous-ministre adjoint québécois aux Affaires internationales, en assumaient conjointement la présidence<sup>18</sup>. Les sujets à l'ordre du jour étaient les suivants: la coopération économique, la coopération en matière scientifique et technologique, les échanges culturels et le tourisme. Selon un membre de la délégation québécoise, la rencontre aurait permis d'avancer les discussions sur plusieurs projets, facilitant ainsi leur concrétisation au moment de la visite en France de M. René Lévesque, prévue pour le mois suivant<sup>19</sup>.

Au chapitre des relations économiques, notons que cinq représentants des entreprises alsaciennes étaient en visite au Québec du 9 au 15 novembre en vue de rencontrer des représentants québécois de l'industrie et des fonctionnaires de plusieurs ministères. On prévoit qu'une mission québécoise de même type se rendra bientôt en Alsace<sup>20</sup>.

Le 23 octobre dernier, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, et la directrice de son cabinet, Mme Louise Beaudoin, s'envolaient pour la France où ils devaient participer à la réunion du Bureau de la Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones. Par ailleurs, M. Claude Morin devait rencontrer le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet<sup>21</sup>. Cette rencontre devait permettre de finaliser la préparation du séjour en France du Premier ministre québécois<sup>22</sup>.

15. *La Presse*, 26 novembre 1980, cité par *L'Argus*, 26 novembre 1980, p. 3.

16. Normand GIRARD, *op. cit.*, 11 décembre 1980, cité par *L'Argus*, 11 décembre 1980, p. 20 s.

17. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 12 décembre 1980, p. 1 et 10.

18. Ministère des Affaires intergouvernementales, *op. cit.*, vol 1, no 7 (octobre/novembre 1980), p. 1.

19. *Le Nouvelliste*, 6 novembre 1980, cité par *L'Argus*, 12 novembre 1980, p. 9.

20. Consulat général de France, *Communiqué no 19* (25 novembre 1980).

21. Normand GIRARD, *op. cit.*, 24 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 24 octobre 1980, p. 19 s.

22. Jacques BOUCHARD et Pierre Gravel, *La Presse*, 27 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 28 octobre 1980, p. 18.

Le séjour de M. René Lévesque en France s'échelonnait du 15 au 17 décembre. Il rencontrait successivement le premier ministre français, M. Raymond Barre, et le président, M. Valéry Giscard d'Estaing. Par ailleurs, il assistait à une réunion élargie de la Commission franco-québécoise de coopération, il recevait un doctorat honorifique de la Sorbonne et, le 17 décembre, il inaugurerait la place du Québec à Paris<sup>23</sup>.

Les discussions entre M. René Lévesque et M. Raymond Barre ont porté en grande partie sur la coopération économique. À l'issue de leur rencontre, on annonçait l'implantation d'une aluminerie à Bécancourt, projet évalué à près de \$ 1 milliard, et l'établissement d'un Centre de promotion des coopérations technologiques et industrielles, dont les sections seront sises à Paris et à Montréal. De façon globale, la coopération économique entre la France et le Québec donnait lieu à l'évaluation suivante :

Des progrès ont été réalisés par les petites et moyennes entreprises et, déjà, dans le secteur de l'agro-alimentaire, une trentaine de projets d'accord ont été établis et une dizaine en sont à la phase de la signature (...). L'impulsion donnée l'an dernier au secteur des pêches maritimes, de l'agro-alimentaire, de l'équipement minier, des énergies nouvelles et de l'environnement ne doit pas se relâcher<sup>24</sup>.

Au sujet de la coopération franco-québécoise dans le domaine de l'agro-alimentaire, signalons qu'un colloque sur l'alimentation était organisé conjointement par les ministres québécois de l'Agriculture et des Affaires intergouvernementales et par le ministère français des Affaires étrangères. La rencontre qui se tenait à Montréal, a permis à environ 300 praticiens de l'agro-alimentaire d'échanger leurs expériences. Un représentant du ministère de l'Agriculture profitait de l'occasion pour annoncer que

trois ententes vont se concrétiser prochainement entre des entreprises québécoises et françaises pour la fabrication et la mise en marché, au Québec, de produits dont notre province va devenir la plaque tournante pour toute l'Amérique du Nord<sup>25</sup>.

### 3 — LA GRANDE-BRETAGNE

Le délégué général du Québec à Londres, M. Gilles Loiselle, arrivait à Québec le 14 octobre dernier. Depuis plusieurs semaines, M. Loiselle essaie d'approcher les cercles parlementaires britanniques afin d'évaluer les possibilités de bloquer, par cette voie, le processus de rapatriement de la constitution canadienne. Selon des révélations faites par un représentant du gouvernement québécois, le passage à Québec du délégué général devait lui permettre de discuter de l'évolution du dossier avec ses supérieurs. La perspective d'un voyage à Londres, entrepris par M. René Lévesque, semblait écartée<sup>26</sup>.

Le 21 octobre, le ministre Claude Charron révélait qu'une lettre de M. James Callaghan, chef de l'opposition travailliste au Parlement britannique, avait été transmise au Premier ministre québécois par l'intermédiaire de M. Gilles Loiselle. Dans son message, M. Callaghan affirmait qu'il étudierait la position du gouvernement québécois avant de se prononcer sur le rapatriement de la constitution<sup>27</sup>. Quelques jours plus tard, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, émettait l'avis que les parlementaires britanniques refusaient la requête d'Ottawa. Selon M. Morin,

Les Britanniques (...) auraient difficilement pu s'opposer à un simple rapatriement physique du texte. Mais quand ils ont vu que la résolution comportait une formule

23. Normand GIRARD, *op. cit.*, 28 novembre 1980, cité par *L'Argus*, 28 novembre 1980, p. 18.

24. Bernard DESCÔTEAUX, *op. cit.*, 16 décembre 1980, p. 15.

25. Paul POULIOT, *La Presse*, 6 décembre 1980, cité par *L'Argus*, 9 décembre 1980, p. 11.

26. Rhéal BERNIER, *La Presse*, 15 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 15 octobre 1980, p. 4.

27. *La Presse*, 22 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 22 octobre 1980, p. 4 s.

d'amendement qui n'avait pas l'accord des provinces et une charte des droits qui empiète sur les pouvoirs des assemblées des provinces, ils ont été estomaqués<sup>28</sup>.

Le 12 novembre, le ministre des Affaires intergouvernementales déclarait devant l'Assemblée nationale que, si cela était rendu possible par les procédures, le Québec ferait entendre son point de vue devant le comité du Parlement britannique, chargé d'étudier la question du rapatriement<sup>29</sup>. À cet effet, le gouvernement québécois chargeait une firme de juristes londoniens de préparer le dossier. Cette équipe devait se joindre à une équipe de juristes québécois, déjà désignés, pour rédiger le document qui devait être présenté au Comité parlementaire britannique, au début de décembre<sup>30</sup>. Un mémoire était effectivement présenté, le 3 décembre, par les six provinces contestatrices, soit le Québec, l'Alberta, le Manitoba, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Edouard et Terre Neuve<sup>31</sup>.

#### 4 — L'ITALIE

Suite au tremblement de terre survenu en Italie, le nouveau ministre de l'Immigration, M. Gérald Godin, annonçait que le gouvernement québécois verserait une somme de \$ 50,000 au fonds SOS Italie. De plus, pour faciliter l'immigration des victimes du séisme, le ministère s'appropriait à ouvrir un bureau provisoire à Naples et à envoyer un conseiller supplémentaire au bureau d'immigration de Rome<sup>32</sup>.

### E — Le Québec et l'Amérique latine

#### 1 — HAÏTI

À la fin du mois d'octobre, le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, envoyait un télégramme au ministre de la Justice d'Haïti. Dans son message, M. Couture disait s'inquiéter du sort réservé aux dissidents haïtiens par le gouvernement Duvalier. Plus particulièrement, le ministre demandait que soient respectés les droits des deux dissidents arrêtés récemment. Il s'agit de M. Sylvio Claude, président du Parti démocrate chrétien haïtien, et de M. Evans Paul, dramaturge et journaliste<sup>33</sup>.

Au début du mois de décembre, un député de l'Assemblée nationale, M. Gilbert Paquette, proposait que soit adoptée la motion suivante :

Devant les arrestations massives décrétées par le régime Duvalier dont sont victimes les milieux d'opposition et les organes d'informations indépendants de la république d'Haïti, l'Assemblée nationale du Québec affirme sa profonde désapprobation devant cette attaque contre la liberté d'expression, exprime sa solidarité avec la communauté haïtienne de Montréal et demande aux gouvernements du Québec et du Canada d'entreprendre toute démarche de nature à favoriser le rétablissement des droits et libertés fondamentales en Haïti.

Un député de l'Union nationale, M. Serge Fontaine, refusait son consentement pour l'adoption de cette motion<sup>34</sup>. Cependant, quelques jours plus tard, M. Fontaine proposait l'adoption du même texte devant l'Assemblée nationale. Le député péquiste, M. Gilbert

28. Louis FALARDEAU, *op. cit.*, 24 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 24 octobre 1980, p. 17.

29. *La Presse*, 13 novembre 1980, cité par *L'Argus*, 13 novembre 1980, p. 4.

30. *La Presse*, 19 novembre 1980, cité par *L'Argus*, 19 décembre 1980, p. 2.

31. Rodolphe MORISSETTE, *Le Devoir*, 2 décembre 1980, p. 2.

32. Huguette LAPRISE, *La Presse*, 2 décembre 1980, cité par *L'Argus*, 2 décembre 1980, p. 7 s.

33. *Le Devoir*, 23 octobre 1980, p. 2.

34. Normand GIRARD, *op. cit.*, 3 décembre 1980, cité par *L'Argus*, 3 décembre 1980, p. 18.

Paquette, donnait son accord de même que tous les membres présents de l'Assemblée. La motion était ainsi adoptée à l'unanimité<sup>35</sup>.

Toujours au chapitre des relations du Québec avec Haïti, signalons que l'Institut québécois du Tourisme et de l'Hôtellerie tenait, du 2 au 15 novembre dernier, un stage de formation destiné aux étudiants de l'École d'hôtellerie de Port-au-Prince. Le projet était financé par l'Agence de Coopération culturelle et technique<sup>36</sup>.

## 2 — LE MEXIQUE

La Délégation générale à Mexico était inaugurée officiellement le 3 octobre dernier. M. Yves-L. Duhaime, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, présidait les cérémonies. Profitant de l'occasion, deux missions gouvernementales séjournaient au Mexique du 29 septembre au 4 octobre.

M. Duhaime dirigeait la délégation commerciale, composée de représentants des secteurs public et privé. Diverses rencontres avec les autorités mexicaines étaient prévues. Ainsi, les représentants québécois ont pu discuter avec le ministre du Commerce, M. Jorge de la Vega, et le ministre du Tourisme, Mme Rosa Luz Alegria.

La mission éducative était conduite par le sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, M. Pier Van Der Donckt. Les délégués québécois rencontraient des représentants du ministère mexicain de l'Éducation publique. Trois accords de coopération étaient signés. Ils portent sur des projets impliquant les universités suivantes : l'Université Laval et l'Université de Guanajuato, l'Université de Montréal et l'Université nationale autonome de Mexico, l'École nationale d'administration publique du Québec et l'Institut national d'administration publique du Mexique<sup>37</sup>.

Lors de l'ouverture de la Délégation du Québec, le ministre Duhaime déclarait que cette délégation « sera le centre des activités québécoises en Amérique latine ». Elle devrait permettre au Québec de contrer l'influence des États-Unis sur sa propre culture et sur son économie<sup>38</sup>.

Du 21 au 23 octobre, le ministre mexicain des Ressources naturelles et du Développement économique, M. Jose Andres Oteyza, effectuait une visite au Québec. Accueilli par son homologue québécois, M. Yves Duhaime, M. Oteyza était accompagné d'une vingtaine de hauts-fonctionnaires et d'hommes d'affaires mexicains. Le séjour devait leur permettre de discuter avec des représentants de l'industrie québécoise du transport<sup>39</sup>. Un peu plus tard, on annonçait la signature d'un contrat portant sur la vente à une compagnie mexicaine de trois locomotives construites par Bombardier<sup>40</sup>.

Le 22 octobre, M. Oteyza annonçait en conférence de presse que son pays songeait à participer à la construction d'un complexe pétrochimique à Montréal. Le projet, évalué à \$ 1 milliard, impliquerait les gouvernements du Québec et de l'Alberta, la Société québécoise d'initiatives pétrolières, Pétro-Canada et les raffineurs privés de Montréal<sup>41</sup>.

35. Pierre O'NEILL, *op. cit.*, 5 décembre 1980, p. 4.

36. Ministère des Affaires intergouvernementales, *op. cit.*, vol. 1, no 7 (octobre/décembre 1980), p. 4.

37. *Ibid.*, vol. 1, no 6 (septembre 1980), p. 1.

38. *Le Devoir*, 7 octobre 1980, p. 4.

39. *La Presse*, 21 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 21 octobre 1980, p. 16.

40. Ministère des Affaires intergouvernementales, *op. cit.*, vol. 1, no 7 (octobre/novembre 1980), p. 4.

41. *Ibid.*, p. 4.

En novembre, le nouveau consul général du Mexique au Canada, M. Daniel Alberto Galan Mendez, rencontrait le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, et le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon. À l'issue de ces rencontres, M. Mendez parlait devant la presse des principaux projets de coopération qui sont à l'état de discussion entre les représentants du Québec et du Mexique. Ces projets touchent les secteurs suivants: l'industrie pétrolière, l'hydro-électricité, le tourisme et l'agro-alimentaire<sup>42</sup>.

### 3 — LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Du 14 au 16 octobre dernier, le ministre de l'Agriculture de la République dominicaine, M. Hypolito Mejia, séjournait au Québec. Un peu plus tard, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, transmettait \$ 5 000 à M. Mejia, afin de contribuer au développement des coopératives agricoles en République dominicaine. M. Morin déclarait par ailleurs que la coopération entre les deux pays pourrait bientôt se concrétiser par la réalisation d'autres projets<sup>43</sup>.

### 4 — LE SALVADOR

Le 2 décembre, l'ex-ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, se rendait à San Salvador pour y assister aux obsèques de membres de l'opposition, assassinés la semaine précédente. Il répondait ainsi à une invitation du Front démocratique révolutionnaire<sup>44</sup>.

La semaine suivante, l'Assemblée nationale adoptait unanimement une motion dénonçant la répression et les assassinats perpétrés par la junte qui détient le pouvoir au Salvador. La motion avait été présentée par M. Jacques Couture<sup>45</sup>.

### 5 — LE VÉNÉZUELA

À la fin du mois d'octobre le ministre de la Justice du Venezuela, M. José Guillermo, séjournait au Québec à titre officiel. À cette occasion, les représentants des deux gouvernements signaient un accord de coopération dans le domaine de l'administration de la justice. Le ministère des Affaires intergouvernementales résume en ces termes le document signé:

Cet accord prévoit l'établissement de programmes de coopération en matière de prévention et de contrôle de la délinquance et de réinsertion sociale des délinquants, et en particulier, en matière de probation, de détention, de services communautaires et de libération conditionnelle. Cet accord touche la formation scientifique et professionnelle et l'échange de chercheurs et de spécialistes, dans ces secteurs. L'accord prévoit aussi que des spécialistes des deux gouvernements en matière d'administration de la justice puissent être libérés pour conseiller l'autre gouvernement<sup>46</sup>.

Simultanément, des hauts-fonctionnaires du ministère vénézuélien de l'Environnement et des Ressources renouvelables étaient de passage au Québec. Principalement intéressés par l'organisation et l'administration des parcs, ils rencontraient des fonctionnaires du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche<sup>47</sup>.

42. *Le Devoir*, 19 novembre 1980, p. 2.

43. Ministère des Affaires intergouvernementales, *op. cit.*, vol. 1, no 7 (octobre/novembre 1980), p. 3 s.

44. *Le Devoir*, 3 décembre 1980, p. 2.

45. Pierre O'NEILL, *op. cit.*, 11 décembre 1980, p. 11.

46. Ministère des Affaires intergouvernementales, *op. cit.*, vol. 1, no 7 (octobre/novembre 1980), p. 1 s.

47. *Ibid.*, p. 2.

## F — Le Québec et le Moyen-Orient

Le 6 octobre, le responsable du bureau d'information de l'OLP à Ottawa, M. Abdullah, Abdullah, déclarait que le gouvernement québécois s'apprêtait à fournir une aide humanitaire au Croissant rouge de Palestine, organisme administré par l'OLP. Une telle décision aurait pu susciter quelques remous diplomatiques dans la mesure où le gouvernement canadien ne reconnaît pas l'OLP<sup>48</sup>.

Le lendemain, un représentant du ministère québécois des Affaires sociales affirmait avoir reçu une demande du Croissant rouge, mais qu'aucune décision n'avait été prise. La requête porterait sur la fourniture d'équipement médical<sup>49</sup>. Un peu plus tard, le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, annonçait qu'il répondrait favorablement à la demande, aussitôt que le matériel serait disponible. Le ministre des Affaires extérieures aurait recommandé aux autorités québécoises d'acheminer cette aide, si elle est accordée, par l'intermédiaire des Nations Unies<sup>50</sup>.

## G — Le Québec et l'Afrique (sud du Sahara)

Profitant de sa visite au Canada, M. Louis-Gaston Mayila, ministre et secrétaire général du gouvernement de la République gabonaise, séjournait au Québec du 29 au 31 octobre. L'homme politique visitait alors les installations de la Baie James et rencontrait le ministre de l'Énergie, M. Yves Bérubé, l'adjoint parlementaire aux Affaires intergouvernementales, M. Robert Normand, et M. André Lemay, directeur de l'Institut national de recherche scientifique<sup>51</sup>.

Du 27 septembre au 4 octobre, le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture représentait l'Assemblée nationale à la Conférence des parlementaires des pays du Commonwealth, tenue à Lusaka. Le ministre visitait plusieurs camps de réfugiés. Malgré la gravité de la situation, il estimait alors que l'aide internationale pouvait contribuer à la redresser. À ce titre, le Québec aurait aussi un rôle à jouer<sup>52</sup>. À la fin du mois de novembre, le successeur de M. Couture, M. Gérard Godin, annonçait que son ministère venait d'octroyer \$ 20,000 pour venir en aide aux réfugiés Ougandais. Les fonds ont été versés au Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies<sup>53</sup>.

## H — Le Québec et la Chine

En mars dernier, le Québec et la République populaire de Chine signaient un mémoire de coopération dans le domaine de l'éducation. En vertu de l'entente, sept boursiers québécois se rendaient étudier le chinois à l'Institut des langues de Pékin. En échange, six étudiants chinois arrivaient au Québec. De plus, le 15 octobre, trois professeurs québécois s'envolaient pour Pékin, où ils devaient dispenser des cours de français<sup>54</sup>.

Par ailleurs, le ministère des Affaires intergouvernementales travaillait à la mise sur pied de centres de documentation sur le Québec. Ils seront vraisemblablement localisés dans les villes suivantes: Canton, Pékin et Shangäi<sup>55</sup>.

48. *Le Soleil*, 7 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 7 octobre 1980, p. 12.

49. *La Presse*, 8 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 8 octobre 1980, p. 9.

50. Francine OSBORNE, *La Presse*, 25 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 29 octobre 1980, p. 15.

51. Normand GIRARD, *op. cit.*, 29 octobre 1980, cité par *L'Argus*, 29 octobre 1980, p. 19.

52. Bertrand de la GRANGE, *Le Devoir*, 15 octobre 1980, p. 4.

53. *Le Devoir*, 21 novembre 1980, p. 10.

54. Ministère des Affaires intergouvernementales, *op. cit.*, vol. 1, no 6 (septembre 1980), p. 2.

55. *Le Devoir*, 10 octobre 1980, p. 8.

## I — Chronologie

15 septembre au 15 octobre :

- La cinémathèque française, à Paris, présente une rétrospective du cinéma québécois. Cette activité est le résultat d'une collaboration entre la Cinémathèque québécoise et la Délégation générale du Québec à Paris.

29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre :

- Le ministre des Affaires étrangères du Brésil, M. Ramiro Saraiva Guerreiro, rencontre, pendant son séjour au Canada, le ministre québécois au Développement économique, M. Bernard Landry.

2 au 8 octobre :

- Profitant de son séjour au Canada, le ministre belge de la Communauté française, M. Michel Hansenne, rencontre plusieurs ministres du gouvernement québécois dont Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales.

16 octobre :

- M. Lucien Lessard, ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, représente le Québec à la 11<sup>e</sup> session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française. La conférence se tient à Liège.

17 octobre :

- Le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, affirme que le Québec devrait se doter d'un ministère de la coopération internationale. Ce ministère, distinct du ministère des Affaires intergouvernementales, permettrait la formulation d'une politique plus articulée à l'égard des pays du tiers-monde.

4 novembre :

- M. Ken Taylor, nouveau consul du Canada à New York, arrive à Québec en mission d'information. M. Taylor doit rencontrer des fonctionnaires ainsi que M. Pierre De Bellefeuille, adjoint parlementaire aux Affaires intergouvernementales.

13 novembre :

- Deux représentants du Parti québécois, Mme Louise Beaudoin et M. Michel Leduc, participent au Congrès de l'Internationale socialiste qui s'ouvre à Madrid.

13 novembre :

- Le nouveau ministre de l'Immigration, M. Gérald Godin, souligne l'importance de la politique en matière d'immigration pour la survie de la communauté francophone au Québec. Selon lui, la priorité doit désormais être accordée à l'accueil réservé aux immigrants.

29 novembre au 14 décembre :

- Environ 50 artistes québécois participent à une quinzaine culturelle à Bordeaux.

5 décembre :

- Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, annonce que le Québec consacrera, en 1981, \$ 700 000 au programme québécois formulé dans le cadre de l'Année internationale des handicapés. L'initiative de cette manifestation revient aux Nations Unies.

17 décembre :

- Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, évalue à plus de \$ 1 milliard les retombées, au Québec, du contrat accordé par le gouvernement fédéral à la MacDonnell Douglas pour la construction des F-18.